



Les boucles d'induction magnétique

(Edition spéciale)

**Trop de boucles
fonctionnent mal et
n'apportent aucun
avantage**

**Il est urgent de
faire quelque chose**

Pourquoi tant de boucles fonctionnent mal ?

Méconnaissance, informations biaisées, assertions trompeuses, manque de déontologie... ?

Toujours est-il que les résultats sont là !

Un constat regrettable s'impose. L'immense majorité des boucles d'induction magnétique fonctionnent mal. Si l'on pouvait admettre certains manquements avant que la norme NF-EN 60118-4¹ soit édictée, cela est en revanche préoccupant maintenant.

Plusieurs défauts, indépendants ou simultanés, sont souvent constatés :

- Niveau sonore irrégulier (saturation des appareils à certains endroits, niveau trop faible ailleurs)
- Qualité audio médiocre (son sourd, intelligibilité précaire, parasites)
- Interférences entre boucles adjacentes (plusieurs boucles sont entendues simultanément)
- Débordement (manque de confidentialité)

Ces problèmes sont connus et peuvent être prévenus grâce à des solutions adaptées. C'est le rôle des distributeurs de systèmes de boucles de caractériser les configurations requises dans chaque cas.

Faute d'informations pertinentes sur les réalités techniques de ce domaine particulier qui paraît si simple, les consultations lancées par les prescripteurs le sont souvent sur des bases erronées. Les entreprises d'installation qui répondent à ces consultations méconnaissent elles aussi ces systèmes. Si les fournisseurs des systèmes de boucles d'induction - souvent pressentis en dernier ressort - ne réagissent pas en professionnels compétents soucieux des règles de l'art, la porte est ouverte à tous les bricolages. On le constate hélas trop souvent.

En fait nombre d'erreurs qui conduisent à de mauvais résultats et à des dépenses superflues sont commises en toute bonne foi par les installateurs, simplement par manque d'information pertinente.

Le prescripteur est une personne qui par son activité est en position de recommander l'achat d'un produit, d'une marque ou d'un service. Il n'est pas censé se substituer à l'homme de l'art, pas plus d'ailleurs que l'installateur qui est souvent une entreprise d'électricité non spécialisée. C'est donc aux distributeurs de systèmes de boucles d'induction de jouer leur rôle, en s'enquérant des besoins et en déterminant les systèmes adaptés.

1 - Les normes dans un système juridique sont des règles obligatoires. Le terme de norme désigne au sens large des règles obligatoires édictées par les autorités publiques (source Wikipedia)

Aujourd'hui, prescripteurs et installateurs n'ont souvent d'autres sources d'information qu'Internet où tout prétendu savoir s'expose souvent sans discernement. Un système de boucle y est généralement présenté de façon simpliste comme un fil qui ceinture une pièce. Choisir un amplificateur de boucle se fait tout aussi simplement en fonction de la surface à couvrir. Ne parlons pas d'autres "recommandations" émises en dépit de toutes réelles considérations techniques. Parmi toutes ces assertions il n'est pas tenu compte de points essentiels comme les effets du métal dans l'environnement d'une boucle, son bon positionnement, les problèmes de débordement, ou les interférences avec d'autres boucles du voisinage.

Comment s'étonner alors que les consultations soient lancées sur des bases simplistes, biaisées ou erronées. En réalité les systèmes de boucles simples périmétriques ne sont utilisables que dans certains cas et doivent souvent faire place à des systèmes phasés en épingles. Les systèmes phasés en épingles peuvent couvrir des surfaces de toutes formes, plates, en pente, en gradins, en hémicycle, avec ou sans trémies. Ils compensent parfaitement les effets du métal et peuvent permettre de circonscrire l'émission des boucles. Ces systèmes sont normalement installés au niveau du sol ; exceptionnellement en plafond. Ces systèmes peuvent aussi équiper des gradins métalliques fixes ou télescopiques. Ils offrent dans tous les cas un niveau sonore uniforme et une qualité audio irréprochable. Un système de boucles en épingles se compose de deux réseaux de boucles en forme de créneaux posés l'un sur l'autre et décalés d'une valeur convenable. Chaque réseau est alimenté par un amplificateur.

On conçoit que l'installation d'un système phasé en épingles soit sensiblement plus complexe et plus coûteuse que celle d'une simple boucle périmétrique, mais ce sont souvent les seuls systèmes utilisables.

Nonobstant, de très nombreuses consultations continuent à être faites sur la base de systèmes de simples boucles périmétriques souvent inadaptés au cas particulier. Quand le client réalise que la boucle requise sera plus compliquée et plus chère à mettre en œuvre, alors que le budget est déjà établi, on se doute qu'il peut y avoir des remous à tous les niveaux. L'installation d'un système phasé n'est pas toujours possible dans des salles existantes.

Alors, quoi Faire ?

La solution consiste à informer les prescripteurs : architectes, bureau d'études, scénographes, économistes de la construction, services techniques, etc. et les installateurs : entreprises d'électricité, de câblage, de sonorisation, etc. Il faut que ces acteurs incontournables sachent qu'on ne peut pas installer systématiquement de simples boucles périmétriques.

La tâche est vaste car ces intervenants sont extrêmement nombreux. Seule une action conjointe menée auprès des chambres syndicales et des organismes professionnels permettra de faire redescendre l'information indispensable là où elle est nécessaire.

L'analyse de la situation montre qu'une synergie est nécessaire entre les associations de malentendants, leurs organismes de tutelle et les fournisseurs compétents concernés. Il est à craindre que l'information en question, si elle est présentée aux organismes professionnels par des distributeurs de boucles, soit reçue comme une démarche commerciale à laquelle une forme de veto pourra être opposée. Il semblerait plus rationnel que cette proposition d'informer et de former les prescripteurs et installateurs, soit présentée par les associations elles-mêmes et par leurs organismes de tutelle. Nous sommes en arrière garde pour intervenir de façon indépendante dans des colloques, réaliser des articles dans des revues professionnelles, ou fournir des documents à insérer sur des sites Internet.

Nos réflexions nous ont amené à la conclusion que si l'on veut rattraper le retard accumulé en France dans le domaine du handicap, seule une action conjointe et solidaire, bien menée, sera efficace.

Aujourd'hui les intéressés ne savent pas. Ils découvrent. Et ils découvrent d'autant plus difficilement que les informations fragmentaires à leur disposition sont généralement erronées. Il faut sortir de ce système.

Tout ensemble nous en avons les moyens.

Nous sommes à votre disposition.

Il ne tient qu'à vous d'en profiter.